

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE A 9<sup>ème</sup>  
CONFERENCE DE L'OMC  
Bali , DU 03 -06 DECEMBRE 2013**

---

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite de votre nomination au présidium de nos travaux et vous assure de sa pleine coopération.

Monsieur le Directeur Général de l'OMC

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs

Distingués délégués

La Délégation de la République Centrafricaine voudrait par la présente rendre hommage aux autorités de la République de l'Indonésie, qui ont pris l'initiative d'accueillir la 9<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC sur cette belle île indonésienne et les remercie de leur hospitalité légendaire.

Je voudrais à mon tour, féliciter le Directeur Général de l'OMC Monsieur Roberto Azêvedo, pour sa nomination à la tête de notre auguste organisation et son engagement dans les négociations, et lui souhaiter plein succès dans ses fonctions.

Aussi, qu'il me soit permis de saluer le Secrétariat de l'OMC et les pays donateurs pour leur contribution à l'organisation matérielle, financière et technique de cette importante rencontre.

J'adresse également mes félicitations aux membres qui ont consenti d'énormes sacrifices dans d'intenses négociations et les encouragent à sauver non seulement la crédibilité de notre organisation, mais aussi le cycle de Doha pour le Développement.

Monsieur le Président,

La République Centrafricaine attache une grande importance au système commercial multilatéral et son impact pour le développement socio-économique de son pays, ainsi que sa connexion aux chaînes de valeurs mondiales. C'est à ce titre

qu'elle s'est engagée dans les négociations du cycle de Doha pour le développement depuis son lancement.

En tant que PMA et pays sans littoral, mon pays fait partie du maillon faible de cette organisation. A cet effet, le Gouvernement de mon pays soutient la préservation des acquis actuels des négociations sur le paquet PMA.

Toutefois, la question du développement doit rester au cœur des travaux de l'OMC tout en respectant le principe de transparence et de consensus. Le rôle des différents organes de l'OMC doit être renforcé afin de répondre aux défis actuels du système commercial multilatéral dans ce contexte de crise mondiale où le protectionnisme et la prolifération des accords bilatéraux et plurilatéraux tendent à prendre le dessus du multilatéralisme.

1. S'agissant des négociations sur **l'agriculture** : la RCA soutient le projet de décision sur la table et reste vigilante sur les questions épineuses de subvention qui faussent les règles de concurrence sur les marchés et salue par ailleurs le consensus dégagé, sur la proposition faite par les coauteurs de l'Initiative sectorielle en faveur du coton (le groupe « C-4 ») bien qu'elle soit en deçà des attentes. Elle exhorte les membres à respecter les engagements pris, relatifs à la réduction du soutien interne qui fausse le marché international du coton et par ailleurs propose le renforcement des capacités de l'offre et l'accès aux marchés.
2. Pays enclavé, la RCA est confrontée à des coûts de commerce et de transit très élevés. C'est pourquoi **un accord sur la facilitation des échanges équilibré**, pourra l'aider à relever ces défis. C'est ici le lieu de rappeler l'importance de l'annexe D sur la facilitation des échanges et réitérer qu'en tant que PMA, mon pays ne prendra pas des engagements au-delà de sa capacité et ses besoins en matière de développement en l'absence d'une assistance

technique et financière appropriée et effective à la mise en œuvre des mesures.

3. En ce qui concerne les questions de développement, le traitement spécial et différencié doit être effectif pour permettre à nos pays, de relever le défi et d'acquérir les capacités nécessaires de mise en œuvre des engagements pris à l'OMC.
4. La RCA accorde une grande importance à l'initiative « **Aide pour le commerce** » et appelle les pays donateurs à soutenir la mise en œuvre de la stratégie régionale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale élaborée avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour son opérationnalisation.
5. Reconnaissant la contribution significative du **Cadre Intégré Renforcé dans** l'intégration du commerce dans son programme national de développement **et** son appui au renforcement des capacités productives des Pays Moins Avancés bénéficiaires, mon pays salue l'extension du programme CIR jusqu'en 2015 et souhaite la poursuite dudit programme au delà de 2015. Ma délégation invite les autres partenaires à fournir des ressources additionnelles en vue du financement de nombreux projets soumis actuellement par les pays bénéficiaires.
6. Se félicitant des nouvelles lignes directrices pour l'accession des PMA, ma délégation continue de plaider pour des règles transparente et flexible à leur accession. Je profite de l'occasion pour souhaiter une cordiale bienvenue au Yémen qui après de longues années de négociations accède enfin à l'OMC.

Monsieur le président,

Je ne saurai terminer ma déclaration sans pour autant appuyer les déclarations faites par le Népal au nom des PMA, le Maroc

au nom du Groupe Africain et la Jamaïque au nom des pays  
ACP

Je vous remercie de votre aimable attention.

Pour la délégation de la République Centrafricaine  
Mr le Ministre du Commerce et de l'Industrie

**Amalas Amlas HAROUN**